

Vulketan 2.5 mg/g gel for horses

Autorisé

- Ketanserin tartrate

Identification du produit

Dénomination du médicament:

Vulketan 2.5 mg/g gel for horses

Substance(s) active(s):

Disponible uniquement en [Anglais](#)

Espèces cibles:

Cheval

Voie d'administration:

Voie cutanée

Informations sur le produit

Substance(s) active(s) / Concentration:

Disponible uniquement en [Anglais](#)
3.45 milligram(s) / 1.00 gram(s)

Forme pharmaceutique:

Gel

Temps d'attente par voie d'administration:

Voie cutanée:

-

Cheval

- Viande et abats. 0 day

Code anatomique, thérapeutique, chimique, vétérinaire (ATCvet):

QD03AX90

Conditions de délivrance:

Médicament vétérinaire soumis à prescription vétérinaire

Statut de l'autorisation:

Valide

Autorisé en:

Suède

Description des conditionnements:

Disponible uniquement en [Anglais](#)

Informations complémentaires

Type d'autorisation:

Marketing Authorisation

Base légale de l'autorisation du produit:

Disponible uniquement en [Anglais](#) [Italian](#) [Latvian](#) [Norwegian](#)

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché:

Audevard

Date de l'autorisation de mise sur le marché:

26/09/2013

Site(s) de libération des lots du produit fini:

Sanochemia Pharmazeutika AG

Autorité responsable:

Swedish Medical Products Agency

Numéro de l'autorisation:

44864

Date de modification du statut de l'autorisation:

26/09/2013

État membre de référence:

Irlande

Numéro de procédure:

IE/V/0265/001

États membres concernés:

Autriche Danemark Finlande France Allemagne Islande Italie Luxembourg
Pays-Bas Portugal Suède Royaume-Uni (Irlande du Nord)

Pour connaître les évènements indésirables rapportés concernant les médicaments vétérinaires, consulter ce site www.adrreports.eu/vet

Documents

Résumé des caractéristiques du produit

Ce document n'existe pas dans cette langue (français). Vous pouvez le trouver dans une autre langue ci-dessous.

Notice

Ce document n'existe pas dans cette langue (français). Vous pouvez le trouver dans une autre langue ci-dessous.